

Berne, le 4 décembre 1984

753.1.0 - Sti/phCopie à: MM. So, Sb, Mt; An, StiPourparlers italo-suisse du 16 décembre 1984 à Rome

Entretien de M. le Secrétaire d'Etat Cornelio Sommaruga avec M. Renato Ruggiero, Directeur général des affaires économiques au Ministère italien des affaires étrangères et Président du CESS à l'OCDE

Thème: Rôle et avenir de l'OCDE

1. Rappeler les résultats du CESS des 10 et 11 décembre 1984 qui était la première réunion à avoir été présidée par M. Ruggiero et qui était également consacrée, notamment (point 5), à la discussion des priorités et de l'avenir de l'OCDE.
2. Pour aborder la question des activités de l'OCDE avec une certaine méthode, il nous paraît nécessaire de faire une claire distinction selon les horizons temporels à prendre en considération. En clair: distinguer le court, le moyen et le long termes. Voir à ce propos les instructions que nous avons adressées à l'Ambassadeur Zwahlen le 4 décembre (annexe 1) ainsi que le papier du Secrétaire général de l'OCDE qui constituait l'objet de ces instructions (voir annexe 2).
3. Quant au rôle et à l'avenir de l'OCDE, la délégation suisse pourrait présenter les considérations suivantes:

- 2 -

- La Suisse reste fermement attachée à l'OCDE qui, pour elle, constitue un pilier de ses relations économiques multilatérales et de son intégration dans l'économie mondiale d'obédience libérale.
- La Suisse est, d'une manière générale, satisfaite du fonctionnement de l'OCDE et des prestations que l'Organisation a déployées au cours de ses vingt-cinq ans d'existence.
- Pour nous, les objectifs généraux de l'OCDE restent pleinement valables, à savoir oeuvrer pour une croissance durable, la coopération au développement et la libéralisation du commerce.
- Pourtant, le moment nous paraît opportun de dresser un bilan des activités présentes de l'OCDE et d'engager une réflexion sur la façon d'améliorer encore son fonctionnement et sur les buts qu'elle devrait atteindre à l'avenir (nouveau Secrétaire général, vingt-cinquième anniversaire de l'OCDE en 1985, récente initiative américaine, crise de la coopération économique multilatérale et enfin tendance à la lourdeur administrative et compartimentation excessive au sein de l'OCDE).
- Du côté suisse, nous aimerions avoir une meilleure synthèse des discussions et travaux de l'OCDE. Le CESS, qui a déjà maintenant une vocation horizontale, pourrait-il encore plus que par le passé faire cette synthèse? Conviendrait-il de songer à de nouveaux arrangements ad hoc?
- La Suisse souhaiterait une meilleure concentration des travaux de l'OCDE en mettant mieux en avant les préoccupations essentielles des pays membres. Il s'agirait peut-être d'élaguer des activités périphériques ou ayant perdu de leur actualité.

- 3 -

- En outre, il conviendrait de renforcer l'élément opérationnel dans les activités de l'OCDE. En d'autres termes, viser à une meilleure adéquation entre les déclarations de principe au niveau politique et les décisions concrètes qui s'ensuivent dans les pays respectifs.
 - Le dynamisme intellectuel du Secrétariat devrait être réhaussé (problème lié avec la politique du personnel et le recrutement des agents).
4. En raison de la position spéciale de l'Italie en tant que l'un des pays participant aux Sommets et de M. Ruggiero en tant que Président du CESS, il est très important pour la Suisse qu'il y ait une meilleure imbrication entre l'OCDE et les Sommets, ce qui serait conforme à leur intérêt mutuel. Une information et une consultation préalables nous paraissent nécessaires. La coopération à vingt-quatre ne doit en aucune manière être vidée de sa substance au bénéfice d'une collaboration restreinte à sept par exemple.
5. P.M.: La suisse estime que l'OCDE pourrait également offrir son concours à la Conférence de Venise sur l'innovation technologique et la création d'emplois.